



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE ORDINAIRE D'UN MONTANT MAXIMAL DE 1 500 000 000 MAD

Les détails de l'opération objet du présent communiqué sont présentés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 06 décembre 2021 sous la référence n° VI/EM/035/2021 et disponible au siège social du conseiller financier et de l'organisme en chargé du placement, sur le site internet de l'AMMC et au siège social et sur le site internet de Managem.

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée	Tranche C non cotée
Plafond	1 500 000 000 MAD	1 500 000 000 MAD	1 500 000 000 MAD
Nombre maximum de titres	15 000 obligations	15 000 obligations	15 000 obligations
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	7 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt facial	<p>Fixe: en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 03 décembre 2021, soit 2,12%, augmenté d'une prime de risque de 110 pbs, soit un taux facial de 3,22%.</p>	<p>Fixe: Le taux d'intérêt nominal correspond au taux actuariel permettant d'obtenir pour une obligation, un prix à la date de jouissance, égal à 100% de la valeur nominale en actualisant les flux futurs générés par cette obligation aux taux zéro coupon, calculés à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 03 décembre 2021, soit 1,86%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit un taux facial de 2,86%.</p>	<p>Révisable annuellement: en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 03 décembre 2021, soit 1,56%, pour la première année, augmenté d'une prime de risque de 100 pbs, soit un taux facial de 2,56% la première année.</p>
Prime de risque	110 pbs	100 pbs	100 pbs
Remboursement du principal	In fine	Amortissement annuel linéaire constant	In fine
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Au prorata avec priorité à la tranche A (à taux fixe, avec un remboursement in fine), puis à la tranche B (à taux fixe avec amortissement annuel linéaire), puis à la tranche C (à taux révisable annuellement, avec un remboursement in fine)		
Négociabilité des titres	de gré à gré (hors Bourse) uniquement entre investisseurs qualifiés de droits marocains listés dans la note d'opération		

Période de souscription : du 14 au 16 décembre 2021 inclus

La souscription aux présentes obligations est strictement réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 06 décembre 2021 sous la référence n° VI/EM/035/2021.

Organisme Conseil
Attijari Finances Corp.



**Organisme chargé
du placement**

